

2013



Cadre stratégique de l'Ontario sur la petite enfance

Table des matières

Introduction	2
Pourquoi les premières années sont-elles si importantes?	5
Poursuivre les progrès réalisés	6
Principes directeurs à l'appui de la vision	8
Domaines d'action prioritaires	13
Conclusion	24



Introduction

Notre vision pour la petite enfance :

Les enfants et les familles de l'Ontario peuvent entièrement compter sur le soutien d'un réseau de programmes et de services de haute qualité attentif, accessible et de plus en plus intégré, conçu pour favoriser le sain développement des enfants et mieux les équiper pour l'avenir.

L'Ontario s'est érigée en véritable chef de file en matière de prestation de programmes et de services pour la petite enfance. Avec l'avènement de la maternelle et du jardin d'enfants à temps plein à travers la province, la province se place en effet à l'avant-garde de la transformation mondiale de l'apprentissage des jeunes enfants. Les efforts en vue de moderniser la garde d'enfants et de créer des centres Meilleur départ pour l'enfance et la famille sont eux aussi en train de transformer le mode de prestation des programmes et des services afin d'obtenir de meilleurs résultats pour les enfants et assurer aux familles une transition plus harmonieuse.

Les services actuellement offerts à la petite enfance en Ontario sont bien ancrés et sensibles aux besoins. Chaque jour, des milliers d'enfants et leurs familles

reçoivent des soins et un soutien de qualité des professionnels de la petite enfance des diverses communautés de la province. Bien qu'il y ait encore de la fragmentation entre les services et des lacunes dans les services, nous allons dans la bonne direction. C'est le moment de poursuivre les mesures positives que nous prenons depuis les 10 dernières années et de nous employer à pleine capacité à fournir les meilleurs services possibles afin de répondre aux besoins de la vie active des familles ontariennes d'aujourd'hui.

Le Cadre stratégique de l'Ontario sur la petite enfance poursuit nos progrès collectifs et énonce une vision dont le but est de veiller à ce que les enfants, de la naissance à 6 ans, aient le meilleur départ possible dans la vie. Le cadre repose sur un ensemble de principes et il a été conçu pour offrir une orientation stratégique à nos partenaires du milieu de la petite enfance, à l'intérieur aussi bien qu'à l'extérieur du gouvernement. À l'avenir, il guidera notre approche collective à l'élaboration et à la prestation de programmes et de services destinés à la petite enfance et aux familles.

Ce cadre reconnaît également les domaines prioritaires où les mesures s'imposent. Dans l'immédiat, nous entendons nous concentrer sur les aspects suivants :

- poursuivre la mise en œuvre de la maternelle et du jardin d'enfants à temps plein d'ici septembre 2014;
- créer une approche efficace à la mise en œuvre des centres Meilleur départ de l'Ontario pour l'enfance et la famille d'ici septembre 2014;
- améliorer la prestation des services d'orthophonie;
- stabiliser et transformer le secteur de la garde d'enfants.



Un cadre et une approche en commun comporteront des bienfaits considérables pour les enfants, les parents¹, les familles et les fournisseurs de soins, ainsi que pour les partenaires du milieu de la petite enfance dont les municipalités, les Premières Nations, les conseils scolaires et autres partenaires communautaires et, en définitive, pour l'ensemble de l'Ontario.

Bienfaits pour les enfants qui pourront :

- explorer et apprendre par le jeu de manière motivante;
- tisser des relations avec leurs pairs à mesure qu'ils développent leurs compétences physiques, émotionnelles et sociales;
- assurer et valoriser leurs habiletés individuelles et leur culture à mesure qu'ils développent leurs compétences cognitives et langagières (communication);
- participer à des programmes et services de toute première qualité et se sentir stimulés dans des milieux sains et bienveillants dès les premières étapes de la vie;

¹ Dans le présent document le terme *parents* inclut toutes les personnes qui assurent à l'enfant l'amour, les soins, l'attention et l'appui qui lui sont essentiels.

- avoir plus facilement accès et en temps opportun aux autres programmes et services communautaires;
- compter sur l'observation de leurs progrès de développement et sur des programmes adaptés à leurs besoins.

Bienfaits pour les parents, les familles et les fournisseurs de soins qui pourront :

- recevoir des soutiens qui augmentent leur confiance et leur capacité de contribuer au développement sain de leur enfant;
- tisser des liens avec d'autres parents et fournisseurs de soins dans leur communauté;
- savoir que leurs enfants suivent des programmes de haute qualité, offerts par du personnel et des leaders qualifiés;
- avoir accès à l'information et à une orientation rapide à d'autres programmes et services communautaires ;
- savoir à qui s'adresser pour obtenir l'aide dont ils ont besoin, de manière pertinente et opportune;
- recevoir de l'appui de qualité dans l'acquisition du langage, la construction identitaire, et le respect.

Bienfaits pour les partenaires et les fournisseurs de services à la petite enfance qui pourront :

- mettre à profit leurs compétences et leur formation pour fournir des milieux et des expériences propices aux enfants et aux familles;
- suivre une approche coordonnée et intégrée qui veille à ce que les programmes et services soient plus attentifs et adaptables aux besoins locaux;
- avoir l'occasion de collaborer de manière plus approfondie et développer des réseaux élargis tout en évitant le cloisonnement et le double emploi;
- maintenir des partenariats utiles et bien établis qui contribuent à optimiser les ressources financières et humaines;
- contribuer à la vitalité des diverses communautés de l'Ontario incluant les nouveaux arrivants, les francophones, les Autochtones, les Premières Nations, les Métis et les Inuits.

Bienfaits pour les Ontariennes et Ontariens qui pourront :

- compter sur des investissements, une planification et des services coordonnés qui optimisent la valeur des dépenses publiques tout en rehaussant la capacité d'intervention;
- compter sur une meilleure collecte de données, de meilleurs rapports et une responsabilité accrue à l'égard des programmes et services;
- compter sur le fait que les investissements dans la petite enfance amélioreront leur vie maintenant et à l'avenir tout en favorisant le développement durable et en contribuant à la croissance économique.

Pourquoi les premières années sont-elles si importantes?

Les expériences de l'enfant tôt dans la vie ont une incidence profonde et durable sur son développement et son bien-être futurs.



La petite enfance est une période d'apprentissage et de développement intense, où des changements très marqués se produisent dans le cerveau en une période de temps assez courte. Dans la première année de vie, l'architecture du cerveau prend forme à un rythme étonnant – environ 700 nouveaux circuits neuronaux sont produits *par seconde*. Les scientifiques savent désormais que ce processus n'est pas génétiquement prédéterminé, mais qu'il est en fait fortement influencé par les premières expériences de l'enfant avec les gens et son entourage².

Les études ont démontré que des expériences positives lors de ces premières années contribuent à améliorer les facteurs déterminants d'un développement sain, augurant de meilleurs résultats sur le plan socio-économique et de la santé, la vie durant. Les avantages économiques des investissements dans la petite enfance sont bien documentés. L'économiste et lauréat du prix Nobel, James Heckman, calcule un rendement de 7:1 sur les investissements publics dans les programmes destinés aux jeunes enfants³. Plus récemment, l'économiste en chef de la Banque TD, Craig Alexander, a fait valoir que les bienfaits des programmes d'éducation de la petite enfance étaient si étendus et durables, que le coût en valait largement la peine⁴.

Avec toutes les possibilités qui s'offrent pour faire une différence positive chez les jeunes enfants, il est impératif que nous adoptions une approche coordonnée et réfléchie pour les programmes et services que nous offrons. Le Cadre stratégique de l'Ontario sur la petite enfance cherche à poursuivre les immenses progrès

2 Center on the Developing Child at Harvard University (2009). In Brief: The Science of Early Childhood Development. Cambridge, Ma.: Center on the Developing Child at Harvard University. Extrait du site <http://developingchild.harvard.edu/>.

3 Heckman, J. (2008). The case for investing in disadvantaged young children. In First Focus (Ed.), *Big Ideas for Children: Investing in Our Nation's Future*. Washington, DC: In Focus. p. 49–58.

4 Alexander, C. et D. Ignjatovic, (27 novembre 2012). Early childhood education has widespread and long lasting benefits. TD Economics Special Report. Extrait du site http://www.td.com/document/PDF/economics/special/di1112_EarlyChildhoodEducation.pdf

réalisés jusqu'ici en faveur des jeunes enfants de l'Ontario et de leurs familles. Dans cet esprit, le cadre :

- énonce une vision partagée pour nous aider à mieux appuyer l'apprentissage et le développement des enfants de la naissance à l'âge de six ans;
- se concentre sur l'accès facile à des programmes et services de qualité;
- vise à procurer aux enfants et à leurs familles une expérience de plus en plus homogène des services.

Poursuivre les progrès réalisés

Depuis 2003, l'Ontario a franchi énormément de terrain dans ses efforts pour créer un système complet pour la petite enfance. En 2009, Charles Pascal, qui était alors le conseiller spécial en apprentissage préscolaire auprès du premier ministre de l'Ontario, avait fait paraître le rapport *Dans l'optique de notre meilleur avenir : Mise en œuvre de l'apprentissage des jeunes enfants en Ontario*, qui formulait des recommandations pour que l'Ontario se dirige vers un réseau plus intégré et homogène pour les jeunes enfants. Retenant les conseils qui lui étaient présentés dans ce rapport, le gouvernement a pris des mesures afin d'introduire la maternelle et le jardin d'enfants à temps plein pour les enfants âgés de quatre et de cinq ans en Ontario. C'est ainsi que s'est opérée la transformation la plus massive qu'ait connue notre système d'éducation depuis toute une génération.

Le gouvernement a également adopté quelques mesures préliminaires pour aller dans le sens de la recommandation de M. Pascal d'intégrer les services destinés aux enfants et aux familles en développant les centres Meilleur départ pour l'enfance et la famille. En 2010-2011, le gouvernement a consulté toute une diversité de particuliers, de communautés et de groupes d'intervenants pour obtenir leur avis sur un cadre pour les centres Meilleur départ pour l'enfance et la famille. De plus, un programme de recherche-action a été mis en place afin d'apprendre comment mettre en œuvre le concept de centres Meilleur départ pour l'enfance et la famille dans certaines communautés. Un fonds d'innovations a également été créé pour favoriser des expériences contribuant à l'amélioration de différents aspects de livraison de services à travers la province.



L'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance

En 2007, le gouvernement de l'Ontario a créé l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance, premier organisme d'autoréglementation du Canada à régir les professionnels de l'éducation de la petite enfance. En plus de contrôler le répertoire ou tableau public des éducatrices et éducateurs de la petite enfance, l'Ordre a contribué à professionnaliser le secteur en formulant des exigences pour l'inscription, en rédigeant un code de déontologie et en établissant des normes d'exercices que les éducatrices et éducateurs inscrits sont tenus de respecter.

Pour tisser de meilleurs liens et améliorer la coordination entre les programmes destinés à la petite enfance (dont la maternelle et le jardin d'enfants à temps plein) et la garde d'enfants, le gouvernement a créé une nouvelle structure de gouvernance pour l'apprentissage des jeunes enfants et la garde d'enfants, qu'il a placée sous l'égide du ministère de l'Éducation. Cette démarche met l'Ontario à la hauteur d'autres pays avant-gardistes et soutient la prestation homogène et intégrée des services de garde d'enfants et des programmes et services d'éducation.

Plus récemment, le gouvernement s'est engagé à moderniser le réseau de garde d'enfants par la publication du document de travail *Modernisation des services de garde en Ontario : Échanger nos réflexions, Renforcer nos partenariats, Travailler ensemble* en juin 2012. Forts de la rétroaction reçue, nous nous mobilisons pour renforcer et transformer le secteur.

Le Cadre stratégique de l'Ontario sur la petite enfance est l'étape suivante pour la constitution d'un réseau homogène et coordonné pour la petite enfance partout dans la province. Le cadre sert de complément à d'autres importantes priorités et initiatives du gouvernement qui sont en place dans un certain nombre de secteurs, dont la Politique d'aménagement linguistique, la Stratégie de réduction de la pauvreté de l'Ontario, la Stratégie de l'éducation autochtone, le Plan ontarien d'action pour la jeunesse, et la Stratégie ontarienne globale de santé mentale et de lutte contre les dépendances, sans oublier nos travaux pour prévenir l'intimidation et réduire de l'obésité infantile.

Principes directeurs à l'appui de la vision

Pour soutenir la vision de l'Ontario pour la petite enfance, le présent cadre stratégique se fonde sur quatre principes directeurs :

- Les programmes et services sont axés sur l'enfant et la famille.
- Les programmes et services sont de haute qualité.
- Les partenariats solides sont essentiels.
- Les programmes et services sont publiquement responsables.

Des programmes et services axés sur l'enfant et la famille

Les enfants et les familles sont toujours la première priorité. Les parents doivent avoir facilement accès aux programmes et services avec le moins de transitions possible. Des services de dépistage et d'intervention précoces doivent être disponibles pour les enfants qui ont besoin de soutien. Les programmes et services doivent répondre aux besoins culturels et s'adapter aux besoins communautaires locaux.



Notre engagement envers tous les enfants

« Ce que nous voulons c'est voir l'enfant poursuivre le savoir, et non le savoir poursuivre l'enfant. » – George Bernard Shaw (Traduction libre)

Nous voyons les enfants comme des personnes compétentes, capables de réflexion complexe, imbuës de curiosité et ayant énormément de potentiel. Ils grandissent dans des familles présentant toute une diversité de points de vue sur le plan social, culturel et linguistique. Chaque enfant doit avoir le sentiment d'appartenir, qu'il fait une contribution précieuse à son entourage et mérite d'avoir l'occasion de réussir. Quand nous reconnaissons les enfants comme des êtres capables et naturellement curieux, nous sommes plus aptes à offrir des programmes et services qui valorisent leurs forces et leurs capacités et cherchent à les enrichir.

Des programmes et services de qualité

Des programmes et services de haute qualité peuvent avoir un effet aussi extraordinaire que durable sur le développement de l'enfant. Pour y arriver, les programmes doivent être offerts en suivant des approches en harmonie avec le développement de l'enfant. Ces approches doivent valoriser les enfants comme

des apprenants créatifs et dynamiques tout en respectant la diversité, l'équité et l'inclusion. Les professionnels de la petite enfance doivent être compétents, sensibles et attentifs, et les occasions d'apprentissage professionnel continu devraient être encouragées.

Notre engagement envers la qualité

La qualité est un élément central du Cadre stratégique de l'Ontario sur la petite enfance et la programmation sera orientée par le *Cadre d'apprentissage des jeunes enfants* :

- La petite enfance prépare le terrain pour l'apprentissage, le comportement, la santé et le bien-être la vie durant.
- Le jeu et l'enquête sont des approches d'apprentissage qui tirent le meilleur parti possible de la curiosité naturelle et de l'exubérance de l'enfant.
- Un programme intentionnel et planifié favorise l'apprentissage et adoucit la transition d'une étape à l'autre.
- Les partenariats avec les familles et les communautés sont essentiels.
- Le respect pour la diversité, l'équité et l'inclusion est un élément vital.
- Il est essentiel de pouvoir compter sur des éducatrices et des éducateurs compétents, sensibles et attentifs.



Des partenariats solides

Un cadre provincial commun peut orienter l'action, mais le changement ne saurait s'opérer sans l'engagement et la participation des divers partenaires. Il faut tisser des partenariats solides et durables autour de l'engagement à reconnaître des forces particulières et à travailler envers des objectifs et des résultats en commun. Dans un environnement minoritaire de langue française, des partenariats sensibles aux réalités culturelles sont un élément essentiel à la vitalité de la communauté. Une collaboration stratégique entre les diverses instances gouvernementales, les Premières Nations, les conseils scolaires et d'autres partenaires communautaires, doit s'articuler autour de l'engagement à fournir des programmes et services de haute qualité aux enfants et à leurs familles. Cet esprit de collaboration doit également chercher à optimiser les ressources financières et humaines.

Notre engagement envers les partenariats

Le rôle des municipalités

Au palier municipal, les gestionnaires des services municipaux regroupés et les conseils d'administration de district des services sociaux assument la fonction de gestionnaires de système chargés de planifier et d'offrir les programmes et services communautaires destinés aux jeunes enfants, qui sont administrés et financés par le ministère de l'Éducation.

En tant qu'experts locaux, les municipalités sont au fait des besoins aussi complexes que variés des communautés qu'elles desservent. Elles offrent leur leadership aux fournisseurs de services locaux, aux conseils scolaires et aux partenaires communautaires, éliminent les obstacles et établissent des liens entre les programmes et les services. Nombreuses sont celles qui dirigent des tables de planification locales et trouvent d'autres moyens novateurs de communiquer et de travailler avec les partenaires communautaires.

Aujourd'hui, et d'autant plus à l'avenir, notre capacité d'améliorer l'intégration des systèmes dépendra du rôle de leadership qu'assumeront les municipalités travaillant avec les partenaires, dont les conseils scolaires et les fournisseurs de services communautaires, qui devront travailler de concert pour lancer et maintenir des activités locales de planification et de développement en visant une vision partagée du Cadre stratégique de l'Ontario sur la petite enfance.

Le rôle des Premières Nations

De nombreuses Premières Nations de l'Ontario administrent localement d'importants services destinés à la petite enfance au sein de leurs communautés. Comme elles connaissent parfaitement le paysage culturel et politique de leurs communautés, il importe que les Premières Nations jouent un rôle dynamique à l'heure de déterminer l'approche à suivre pour que les programmes destinés à la petite enfance soient à la hauteur de leurs besoins locaux.

Les gouvernements provincial et fédéral jouent un rôle important dans les programmes des Premières Nations destinés à la petite enfance dans les réserves. Faire des progrès pour le bien des enfants autochtones exige un partenariat dynamique entre les Premières Nations et les gouvernements provincial et fédéral. Voilà pourquoi le gouvernement de l'Ontario s'est engagé à suivre un processus tripartite officiel avec les



Premières Nations et les partenaires fédéraux pour discuter de la garde d'enfants et des programmes d'apprentissage des jeunes enfants dans les réserves et pour veiller à ce que les enfants autochtones aient accès au soutien et aux services qu'il leur faut pour réussir. Cependant, les progrès ne sauraient être significatifs sans la participation de nos partenaires fédéraux.

Le rôle des conseils scolaires

Avec le programme de la maternelle et du jardin d'enfants à temps plein qui, d'ici septembre 2014, sera offert dans toutes les écoles de l'Ontario financées par les deniers publics, les conseils scolaires deviennent des agents de plus en plus actifs de la planification et de la prestation de ce programme destiné à la petite enfance. Leurs fonctions à ce chapitre sont devenues d'autant plus importantes depuis l'introduction en 2012 de la politique « Les écoles d'abord » concernant les fonds d'immobilisations destinés à l'aménagement des locaux pour la garde d'enfants, car il leur appartient d'intégrer et de coordonner les programmes et services destinés à la petite enfance et fournir un environnement où les services peuvent cohabiter afin de répondre aux besoins des parents et des familles.

En tant que carrefour communautaire par excellence, les écoles jouent un rôle clé pour ce qui est de cerner les priorités et les besoins locaux. Cela est d'autant plus évident chez les conseils scolaires de langue française qui ont un mandat unique en vertu de la Politique d'aménagement linguistique. Dans les communautés francophones de la province, les programmes de la petite enfance sont essentiels pour favoriser l'acquisition de la culture et de la langue. Depuis de nombreuses années, les conseils scolaires de langue française offrent des programmes à temps plein pour les enfants de quatre et cinq ans et dirigent le développement de programmes correspondant aux besoins communautaires destinés à rejoindre les enfants dès leur plus jeune âge. Grâce à des partenariats novateurs, plusieurs programmes de petite enfance des communautés francophones qui favorisent une approche centrée sur l'école fournissent un excellent exemple de programmes intégrés. L'inscription toujours plus nombreuse et l'amélioration constante de la réussite des élèves témoignent de l'importance d'une approche coordonnée pour l'apprentissage de la petite enfance.

En allant de l'avant, les conseils scolaires, de concert avec d'autres partenaires de la petite enfance, continueront à jouer un rôle primordial à l'heure de façonner les services destinés à la petite enfance et de faire avancer la vision du Cadre stratégique de l'Ontario sur la petite enfance.





Le rôle des partenaires communautaires

En plus des municipalités et des conseils scolaires, d'autres partenaires communautaires continuent à jouer un rôle essentiel en proposant des services tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des écoles. De nombreux organismes communautaires de longue date fournissent des services dévoués, attentifs et de qualité s'adressant aux divers niveaux d'habileté des enfants. Forts de leur interaction quotidienne avec les familles et d'autres fournisseurs de services, ils sont parfaitement au courant des besoins de leurs communautés respectives et des programmes et services disponibles. Dans certains cas, comme par exemple au sein des communautés francophones, certains organismes ont tissé des partenariats afin de concevoir et d'offrir en collaboration des programmes destinés à combler les carences au niveau des services.

Les organisations communautaires offrent elles aussi un point de vue unique étant donné qu'elles comprennent les besoins précis des populations particulières qu'elles desservent. Par exemple, nos partenaires Autochtones, des Premières Nations, Métis et Inuits sont les mieux placés pour comprendre la situation unique et les besoins particuliers des milieux autochtones de la petite enfance.

À l'avenir, les partenaires du milieu de la petite enfance doivent continuer à rallier leurs forces pour participer au dialogue et tisser des partenariats dans le but de créer une culture et un engagement partagés envers la qualité et la facilité d'accès – pour les familles d'abord – quel que soit le lieu où le programme ou le service est offert.

Responsabilité publique

Un cadre de responsabilisation partagé aide les partenaires et les fournisseurs de services en établissant un langage et des mesures de progrès communs pour les programmes et les services destinés à la petite enfance. La collecte de données pertinentes est un élément important d'un cadre de responsabilisation et justifie les mesures de planification, les décisions et l'évaluation des programmes. Il permet également un cycle régulier de reddition de comptes et de souligner les réalisations et le rendement par rapport à l'investissement tout en cernant les aspects qu'il y aurait lieu d'améliorer.

Notre engagement envers la responsabilité

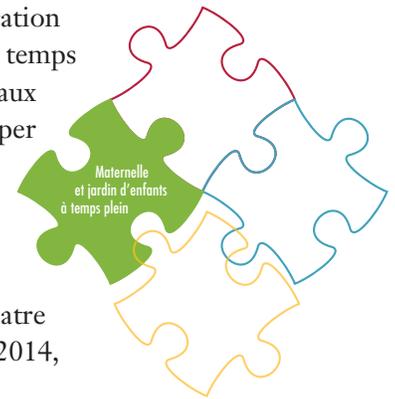
Nous allons travailler à élaborer une structure de responsabilité partagée pour les programmes et services destinés à la petite enfance et préparer le terrain pour la surveillance des programmes et la reddition de comptes. Cette démarche nous permettra de mieux documenter les effets que les divers programmes et services auront chez les enfants afin de comprendre ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas et faire en sorte que les programmes et services répondent mieux aux besoins des enfants et des familles.



Domaines d'action prioritaires

1. Continuer la mise en œuvre de la maternelle et du jardin d'enfants à temps plein

En 2010, le gouvernement a commencé à transformer le système d'éducation de l'Ontario avec l'introduction de la maternelle et du jardin d'enfants à temps plein à travers toute la province. Le programme est conçu pour donner aux enfants un meilleur départ à l'école et dans la vie en les aidant à développer d'importantes compétences qui leur donneront toutes les occasions de réussir. Avec l'appui des investissements provinciaux, le programme de la maternelle et du jardin d'enfants à temps plein est en train d'être mis en œuvre progressivement sur une période de cinq ans et dessert désormais quelque 122 000 enfants, soit la moitié des enfants âgés de quatre et de cinq ans en Ontario. Quand il sera pleinement mis en œuvre d'ici 2014, le programme desservira quelque 250 000 enfants.



Le programme de la maternelle et du jardin d'enfants à temps plein de l'Ontario est unique en son genre. Pour la première fois dans l'histoire de l'éducation de notre province, le personnel enseignant et les éducatrices et éducateurs de la petite enfance font équipe pour offrir l'apprentissage par le jeu pendant la journée entière tout en suivant les principes énoncés dans le *Programme d'apprentissage à temps plein de la maternelle et du jardin d'enfants* (version provisoire, 2010-2011), qui incorpore les concepts avancés dans le *Cadre*

d'apprentissage des jeunes enfants. Le programme de la maternelle et du jardin d'enfants à temps plein comprend également des programmes intégrés avant et après l'école (sous réserve d'une demande suffisante de la part des parents) qui sont offerts dans les locaux de l'école par les conseils scolaires ou des fournisseurs de services de garde d'enfants agréés. Cette caractéristique unique est pratique pour les parents et leur offre la tranquillité d'esprit que leurs enfants sont dans un environnement riche et stimulant.

Pour l'instant, nous constatons que la maternelle et le jardin d'enfants à temps plein est en train d'avoir un impact très marqué. Les résultats préliminaires révèlent que le programme de la maternelle et du jardin d'enfants à temps plein est en train de contribuer à améliorer le développement langagier et cognitif des enfants, leurs compétences sociales leur aptitude à communiquer et leurs connaissances en général⁵.

Cap sur l'avenir

Comme partie essentielle du Cadre stratégique de l'Ontario sur la petite enfance, nous continuerons à mettre en œuvre la maternelle et le jardin d'enfants à temps plein et à veiller que tous les enfants âgés de quatre et de cinq ans puissent fréquenter le programme d'ici 2014.

À mesure que nous allons de l'avant, nous continuerons à travailler avec les conseils scolaires pour veiller à ce que les enseignantes et enseignants et les éducatrices et éducateurs de la petite enfance soient bien soutenus dans leurs fonctions. Nous remanierons le *Programme d'apprentissage à temps plein de la maternelle et du jardin d'enfants* de manière à y intégrer l'apprentissage que nous aurons tiré de ces trois premières années de mise en œuvre.



5 Ministère de l'Éducation, 2013. Ces constatations concordent avec les conclusions des chercheurs en éducation. Pelletier, J. (2010). *Key findings from Year 1 of Full-Day Early Learning Kindergarten in Peel*. Toronto: Dr. Eric Jackman Institute of Child Study, Institut d'études pédagogiques de l'Ontario de l'Université de Toronto.

Coup d'œil sur les grandes étapes de la mise en œuvre de la maternelle et du jardin d'enfants à temps plein

La mise en œuvre de la maternelle et du jardin d'enfants à temps plein pour les enfants âgés de quatre et de cinq ans se déroule progressivement sur cinq ans, de 2010 à 2014.

- *Septembre 2010* : 35 000 enfants âgés de quatre et de cinq ans – soit à peu près 15 pour 100 des enfants de l'Ontario en âge de fréquenter la maternelle ou le jardin d'enfants – participent à la première année du programme.
- *Septembre 2011* : 50 000 enfants âgés de quatre et de cinq ans – soit à peu près 20 pour 100 des enfants en âge de fréquenter la maternelle ou le jardin d'enfants – participent au programme.
- *Septembre 2012* : 122 000 enfants âgés de quatre et de cinq ans – soit à peu près 49 pour 100 des enfants en âge de fréquenter la maternelle ou le jardin d'enfants – participent au programme.
- *Septembre 2013* : 184 000 enfants âgés de quatre et de cinq ans – soit à peu près 75 pour 100 des enfants en âge de fréquenter la maternelle ou le jardin d'enfants – participent au programme.
- *Septembre 2014* : Le programme de la maternelle et du jardin d'enfants à temps plein est entièrement mis en œuvre et il est offert à tous les enfants âgés de quatre et de cinq ans en Ontario.



Avec l'Ontario comme chef de file, le Conseil des ministres de l'Éducation se déclare en faveur de l'apprentissage par le jeu

Le Conseil des ministres de l'Éducation estime qu'un apprentissage réfléchi et ludique chez les jeunes enfants prépare le terrain de leur apprentissage, de leur santé et de leur bien-être futurs. Dans sa Déclaration sur l'apprentissage par le jeu (2012), le Conseil décrit les bienfaits du jeu, tels que reconnus par la communauté scientifique, les spécialistes de l'apprentissage des jeunes enfants, les parents et les enfants eux-mêmes.

La science appuie l'apprentissage par le jeu

- Il a été scientifiquement prouvé que les connexions nerveuses du cerveau des enfants se développent grâce à l'exploration, à la réflexion, à la résolution de problèmes et à la communication verbale qui se produisent pendant le jeu.

Les spécialistes appuient l'apprentissage par le jeu

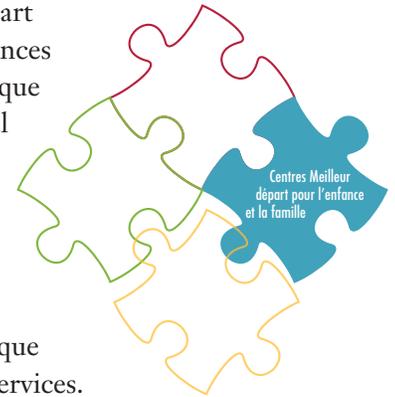
- Des spécialistes, dont Lev Vygotsky, reconnaissent que le jeu est l'une des principales sources de développement chez les enfants, que ce soit sur le plan social, affectif, physique, langagier ou cognitif. L'apprentissage par le jeu intentionnel donne l'occasion aux enfants d'examiner, de poser des questions, de résoudre des problèmes et de recourir à la pensée critique.

Les enfants et les parents apprécient l'apprentissage par le jeu

- Les enfants s'adonnent tout naturellement au jeu. Manipuler des objets, incarner un rôle ou faire des expériences avec divers matériaux sont autant de manières d'apprendre de façon ludique.
- Les parents savent eux aussi que le jeu est important pour le développement de leurs enfants car il leur permet de bâtir, de mettre à l'épreuve et d'élargir leur compréhension du monde qui les entoure.

2. Créer une approche efficace à la mise en œuvre des centres Meilleur départ pour l'enfance et la famille

Le gouvernement est résolu d'aider à donner aux enfants le meilleur départ possible dans la vie et à aider les parents à faire l'équilibre entre les exigences du travail et de la famille. Voilà pourquoi le gouvernement a investi quelque 90 millions de dollars par année dans des programmes de soutien familial tels les centres de la petite enfance, les centres de formation au rôle parental et de littératie pour les familles, les centres de ressources sur la garde d'enfants et les familles et les programmes Partir d'un bon pas pour un avenir meilleur. Ces programmes sont importants pour les communautés locales. Ils offrent des occasions d'apprentissage par le jeu aux enfants, soutiennent les parents et les familles dans leur rôle en tant que fournisseurs de soins primaires, et fournissent tout un éventail d'autres services.



Malgré les nombreux bienfaits des programmes de soutien familial, tout au long de nos consultations au sujet du concept des centres Meilleur départ pour l'enfance et la famille, les parents et les fournisseurs de soins nous ont fait les commentaires suivants :

- Ils trouvent qu'il est difficile de se retrouver dans l'ensemble actuel de programmes et services destinés aux jeunes enfants.
- Ils souhaitent un service plus simplifié et efficace ainsi qu'une meilleure utilisation des ressources disponibles.
- Ils s'inquiètent sérieusement du temps qu'ils doivent attendre pour obtenir les services et souhaitent avoir accès à des services homogènes, quel que soit l'endroit où ils résident.
- Ils comptent sur les ressources affichées sur Internet pour obtenir des renseignements sur les programmes et services et souhaitent un accès rapide à un éventail de ressources communautaires dans un lieu bien identifié ou site Web actualisé.

Cap sur l'avenir

Comme partie essentielle du Cadre stratégique de l'Ontario sur la petite enfance, nous travaillerons avec nos partenaires pour créer une approche efficace à la mise en œuvre des centres Meilleur départ pour l'enfance et la famille d'ici septembre 2014. Dans la foulée des conseils du rapport *Dans l'optique de notre meilleur avenir : Mise en œuvre de l'apprentissage des jeunes enfants en Ontario*, les mesures suivantes seront mises en place :

- établir une structure de gouvernance commune pour les programmes de soutien à la famille, les services de garde et la maternelle et le jardin d'enfants à temps plein en transférant la responsabilité de la mise en œuvre des centres Meilleur départ pour l'enfance et la famille au ministère de l'Éducation;

- établir un mandat et une identité commune en maintenant le niveau actuel d'investissement afin d'intégrer les programmes de soutien familial au sein des centres de la petite enfance, des centres de formation au rôle parental et de littératie pour les familles, des centres de ressources sur la garde d'enfants et pour les familles et du programme Partir d'un bon pas pour un avenir meilleur;
- définir un ensemble fondamental d'attentes indiquant les résultats escomptés et les services sur lesquels les familles pourront compter;
- tisser et maintenir des partenariats solides et efficaces entre les fournisseurs de services à la petite enfance et veiller à ce que les communautés disposent de la marge de manœuvre nécessaire pour pouvoir adapter les services en fonction des besoins locaux;
- travailler avec les partenaires des Premières Nations et le gouvernement fédéral pour enrichir les programmes et services existants dans les réserves;
- élaborer des stratégies et ressources qui pourront aider les parents à prendre des décisions éclairées et en temps opportun concernant les services et les programmes d'appui pour leurs enfants.

En allant de l'avant avec une approche efficace à la mise en œuvre des centres Meilleur départ pour l'enfance et la famille, nous tirerons le meilleur parti des pratiques réussies existantes, des recherches-actions applicables et des résultats de fonds d'innovations, tout en cherchant à enrichir et à multiplier les efforts de collaboration et de création de réseaux communautaires et en mettant à contribution les vastes connaissances et le savoir-faire des professionnels dévoués qui s'occupent de la petite enfance ainsi que des bénévoles travaillant dans ces programmes. Il s'agit là d'un pas important pour mettre au point un réseau intégré et homogène pour la petite enfance qui puisse répondre aux besoins particuliers des diverses communautés, y compris les nouveaux arrivants, les francophones, les Autochtones, les Premières Nations, les Métis et les Inuits.



Les centres Meilleur départ pour l'enfance et la famille :

- fourniront aux familles et aux fournisseurs de soins des programmes, des services et ressources d'accès universel dans des lieux facilement accessibles, et seront soutenus par un site Web provincial convivial;
- fourniront une programmation de qualité propice aux occasions d'apprentissage par le jeu et l'enquête pour les enfants en s'inspirant des principes du *Cadre d'apprentissage des jeunes enfants*;
- veilleront à ce que les programmes soient offerts par des équipes compétentes qui comprendront au moins une éducatrice ou un éducateur de la petite enfance inscrit;
- offriront des renseignements et des services d'aiguillage pour aider les familles à avoir accès à des services de dépistage, d'évaluation et d'autres services spécialisés, selon les besoins, au sein de la communauté;
- offriront des programmes flexibles et adaptés aux besoins communautaires locaux.



Ce que les familles peuvent attendre des centres Meilleur départ pour l'enfance et la famille

Lorsque les parents, les familles et d'autres fournisseurs de soins entrent dans un centre Meilleur départ pour l'enfance et la famille, ils seront accueillis dans un milieu délibérément structuré comme un lieu informel d'apprentissage par le jeu où les familles peuvent se rencontrer, échanger des propos, jouer et se sentir soutenues. Des éducatrices et éducateurs de la petite enfance inscrits et d'autres professionnels de la petite enfance favoriseront les relations et les liens avec les enfants et leurs familles. Ils fourniront un environnement et des expériences qui inciteront les enfants à apprendre par le jeu et à explorer les choses de manière active, créative et motivante et aider les parents à prolonger ces expériences à la maison.

Un personnel bien formé sera à l'écoute des parents et leur fournira l'information nécessaire et un appui opportun. Il sera disponible pour répondre à leurs questions et les orienter sur la manière d'avoir accès à divers services et ressources communautaires qui peuvent leur être utiles, notamment les bibliothèques, les services de santé, les services de consultation familiale et les programmes de développement des enfants.

Pour les familles nécessitant des services plus intensifs et spécialisés ou un soutien plus ciblé au niveau parental, ou ayant des besoins d'évaluation et d'intervention, le personnel des centres Meilleur départ pour l'enfance et la famille leur fournira l'information concernant les programmes et les services offerts dans la communauté et les aidera à y accéder.

3. Améliorer la prestation de services spécialisés par la restructuration des services d'orthophonie

En ce moment, les services d'orthophonie à l'intention des enfants et des jeunes sont offerts par le biais de cinq programmes gérés par trois ministères distincts.

Les parents et les fournisseurs de services nous ont appris que les services d'orthophonie existants sont fragmentés, qu'il y a des listes d'attente pour les services d'évaluation et d'intervention et que la transition entre les services communautaires et ceux offerts dans les écoles est difficile.



Nous savons que nous pouvons faire davantage pour améliorer l'expérience des enfants et des familles qui cherchent à se prévaloir des services d'orthophonie. L'an dernier, les trois ministères chargés de la prestation de ces services, le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse, le ministère de la Santé et des Soins de longue durée et le ministère de l'Éducation, ont lancé des projets de démonstration conçus pour cerner les forces, les défis, les leçons apprises, les pratiques efficaces et les considérations émergentes qui aideront à améliorer la prestation des services d'orthophonie destinés aux enfants partout dans la province.

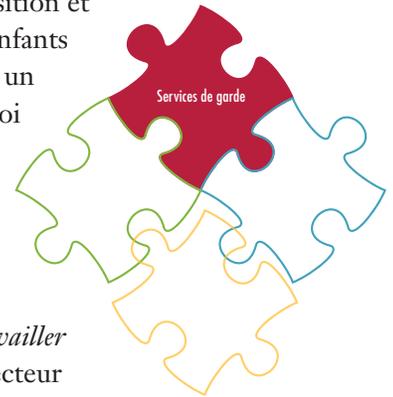
Cap sur l'avenir

En allant de l'avant, le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse, de concert avec ses partenaires des autres ministères et dans les communautés, travaillera à la restructuration des services d'orthophonie pour :

- améliorer l'accès au service pour les enfants et les familles;
- éviter le double emploi superflu des évaluations;
- réduire la fragmentation des services;
- améliorer la continuité des services pour les enfants et les familles, par exemple au moment de commencer l'école.

4. Stabiliser et transformer le système de services de garde d'enfants

Le gouvernement est résolu à travailler avec ses partenaires pour la transition et la modernisation du secteur de la garde d'enfants. Bien que la garde d'enfants en Ontario ait de nombreux atouts, nous devons continuer à développer un système plus accessible, plus solide et de meilleure qualité. Voilà pourquoi nous avons récemment annoncé des investissements complémentaires à l'appui du secteur de la garde d'enfants, ce qui élève les investissements de l'Ontario dans la garde d'enfants à plus d'un milliard de dollars – soit une augmentation de 90 pour 100 depuis 2003-2004. Nous avons également fait paraître le document de travail *Modernisation des services de garde en Ontario : Échanger nos réflexions, Renforcer nos partenariats, Travailler ensemble* pour obtenir des rétroactions sur la manière de consolider le secteur afin de donner accès aux familles à des services de garde d'enfants sécuritaires, fiables et de haute qualité. À l'issue de la parution de ce document de travail, nous avons reçu d'excellents conseils sur la manière d'aller de l'avant.



Le gouvernement est en train de suivre les prochaines étapes pour la modernisation du secteur de la garde d'enfants. La parution en 2012 de la politique « *Les écoles d'abord* » – concernant les fonds d'immobilisations destinés à l'aménagement des locaux pour la garde d'enfants – est conçue pour aider les

exploitants des services de garde d'enfants à aménager et à reconverter leurs locaux existants dans les écoles de manière à pouvoir desservir des enfants plus jeunes et améliorer l'homogénéité et la commodité des services pour les familles. Récemment, le gouvernement a également introduit une formule de financement plus équitable, transparente et simplifiée ainsi qu'un nouveau cadre de financement pour la garde d'enfants qui débutera en 2013. Cette nouvelle approche à l'égard du financement répond mieux à la demande de services et plus efficacement aux besoins des municipalités, des exploitants de services de garde d'enfants et des familles. Le gouvernement a également annoncé d'importants nouveaux investissements en 2012 et 2013 pour appuyer les services de garde d'enfants des Premières Nations sur les réserves.

Cap sur l'avenir

Comme partie clé du Cadre stratégique de l'Ontario sur la petite enfance, le gouvernement demeure engagé à l'égard des autres composantes importantes de la modernisation afin de stabiliser et de faciliter la transition du secteur de la garde d'enfants, de minimiser les fermetures et d'assurer aux familles des services de garde de haute qualité. Suite aux rétroactions reçues durant la période de consultation, des travaux sont en cours pour :

- élaborer un cadre de travail complet pour orienter la programmation au sein des services de garde d'enfants agréés et de soutien à la famille en se basant sur les constatations du Groupe d'étude sur le programme d'apprentissage de la petite enfance, *Meilleur départ*, ainsi que sur les principes du *Cadre d'apprentissage des jeunes enfants*;
- développer et mettre en œuvre un cadre d'Aménagement linguistique pour la petite enfance au sein du système d'éducation en langue française;
- passer en revue la *Loi sur les garderies*, la réglementation des services de garde agréés en Ontario afin de renforcer la sécurité et la qualité dans les services de garde d'enfants agréés et d'appuyer plus de fournisseurs à devenir agréés et assurer ainsi aux parents des choix de services de garde de haute qualité;
- améliorer les soutiens destinés aux enfants ayant des aptitudes variées dans le milieu de la garde d'enfants agréée;
- travailler avec les Autochtones, les Premières Nations, les Métis et les Inuits afin de comprendre le paysage de la garde d'enfants sur et hors réserve et d'explorer des approches sensibles aux aspects culturels et pertinentes sur le plan local pour la garde d'enfants dans les communautés des Premières Nations ainsi que dans les milieux autochtones hors réserve;
- continuer de renforcer les capacités et le leadership dans le secteur de la garde d'enfants incluant les superviseurs de la garde d'enfants, les éducatrices et éducateurs de la petite enfance et autres professionnels qui travaillent avec les enfants pour offrir des programmes de haute qualité aux familles;
- développer des ressources pour aider les parents à comprendre les éléments clés d'un service de garde de haute qualité.

À mesure que nous avançons avec ces efforts, nous nous réjouissons de poursuivre notre collaboration avec nos partenaires afin de construire un système de garde d'enfants plus solide, coordonné et de haute qualité, pour les enfants et les familles.



Aider les enfants durant les transitions de la petite enfance et au-delà

Fondé sur les travaux du Groupe d'étude sur le programme d'apprentissage de la petite enfance, Meilleur départ, le *Cadre d'apprentissage des jeunes enfants* sert à orienter l'élaboration des programmes destinés aux enfants, de la naissance à l'âge scolaire, en passant par la maternelle et le jardin d'enfants à temps plein. L'élaboration d'un cadre détaillé pour guider les programmes de garde d'enfants agréés et des programmes de soutien à la famille aidera pour sa part les enfants à faire la transition plus facilement et en douceur des programmes de la petite enfance à la maternelle et au jardin d'enfants, et ensuite aux classes du cycle élémentaire et au-delà. Ainsi, les enfants seront prêts à fréquenter l'école et l'école sera prête à les accueillir.

Conclusion

Le Cadre stratégique de l'Ontario sur la petite enfance représente la culmination des progrès effectués depuis la dernière décennie. Le dévouement et le savoir-faire de nos partenaires dans le domaine de la petite enfance sont évidents et il existe de nombreux exemples de partenariats locaux ayant abouti à de meilleurs résultats pour les enfants et les familles. Telles sont les assises que le Cadre stratégique de l'Ontario sur la petite enfance cherchera à consolider en offrant une orientation stratégique à tous les partenaires du milieu de la petite enfance et en établissant une vision claire et des principes directeurs pour orienter nos efforts collectifs en vue d'élaborer et de fournir des services aux familles partout en Ontario. Ce cadre contribuera aussi aux efforts de briser les barrières tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du gouvernement. Compte tenu du dévouement et du savoir-faire éprouvé de nos partenaires du secteur de la petite enfance, nous n'avons aucun doute que nous pourrions travailler ensemble pour matérialiser notre vision et progresser dans les domaines prioritaires relevés dans ce cadre afin que les enfants et les familles puissent bénéficier de services de grande qualité et homogènes.

